

COMPTE RENDU – CONSEIL D'ÉCOLE N° 1
Ecole Marguerite Montagne Eterville

Date	Mardi 5 novembre 2024
-------------	-----------------------

Horaires	18h15-20h15
-----------------	-------------

Présents	Excusés	Absents
Bisson Stéphane (directeur) Orlane Chancerel, Lucile Bassetti, Agnès Barbanchon, Laurent Demon, Isabelle Picard Michaëlle Blainville, Mme Deslandes (PE) Mme Séon, Mme Quesnel, Mme Le Marois, Mme Peslier, Mme Limin, Mme Gautier, M Marguerite, Mme Roy (parents élus) Mme Gasparini (conseillère municipale)	Mme Brunel (IEN) Mme Barrett (Parent élu) M Saint (maire) Mme Jolivel (élue)	

Ordre du jour

- Fonctionnement du conseil d'école, bilan des élections
- Règlement intérieur
- Vie scolaire, bilan de rentrée
- Projets de l'année, manifestations programmées
- Coopérative scolaire
- Point sur le projet d'école, évaluation d'école
- Phare, LPI, Adage, questionnaire harcèlement
- Sécurité, plan vigipirate
- Questions et informations diverses

Relevé de conclusions

Sujet	Discussion / décision
Fonctionnement du conseil d'école	
Installation des nouveaux représentants des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none">• Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus.• Retour sur cette élection du 11 octobre qui s'est déroulée exclusivement par correspondance. Sur les 181 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 81 votants, 10 bulletins nuls ou blancs soit 71 suffrages exprimés. Il y avait une liste comportant 10 noms. Les six premières personnes sur cette liste ont donc été élues comme titulaires, les quatre suivantes étant suppléantes.• Un trombinoscope des représentants de parents d'élèves élus va être réalisé afin qu'ils soient plus facilement identifiés par les autres parents d'élèves de l'école.
Mise en place du règlement du conseil d'école	<ul style="list-style-type: none">• Une information écrite du fonctionnement du conseil d'école et un règlement ont été transmis à tous les participants du premier conseil d'école.
Vote du règlement intérieur de l'école 2024/2025	<ul style="list-style-type: none">• Le règlement intérieur a été réactualisé pour être en conformité avec les évolutions du règlement type départemental. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2024/2025, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles. <p>Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité et sera distribué la semaine prochaine (à signer).</p>
Vie scolaire	
Effectifs	<ul style="list-style-type: none">• A la rentrée, il y avait 122 élèves inscrits. Tous les élèves inscrits étaient présents. Il y a actuellement 41 élèves en maternelle et 81 élèves en élémentaire. La composition du groupe scolaire est la suivante :

	<ul style="list-style-type: none"> • 6 classes : 20 PS / MS – classe de Mme Bassetti (11 PS et 9 MS) 21 MS/GS – classe de M Bisson et Mme Deslandes (4 MS et 17 GS) 20 CP/CE1 – classe de Mme Barbanchon et Mme Blainville (14 CP et 6 CE1) 18 CE1/CE2 – classe de M. Demon (7 CE1 et 11 CE2) 21 CE2/CM1 – classe de Mme Chancerel (5 CE2 et 16 CM1) 22 CM1/CM2 – classe de Mme Picard (5 CM1 et 17 CM2) <p>Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement : 11 PS, 13 MS, 17 GS, 14 CP, 13 CE1, 16 CE2, 21 CM1 et 17 CM2.</p> <p>Nous attendons 7 petites sections pour la rentrée prochaine.</p> <p>L'équipe enseignante a été modifiée. Arrivée de Mme Chancerel en CE2/CM1, et de Mme Deslandes en MS/GS Départs de mesdames Perette Lalande et Catillon 4 AESH (Mmes Leneveu, Gorriz, Malicki et Nivol) interviennent auprès de 4 élèves à besoins spécifiques relevant de la MDPH.</p>
--	---

Projets des classes	
----------------------------	--

Projets des classes 2023-2024	<p><u>- Maternelle :</u></p> <p>Classes de Mme Bassetti et M Bisson</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie de fin d'année (thème à déterminer) en juin 2025 • Bibliothèque municipale le vendredi matin (1 semaine sur deux) • Piscine pour les MS/GS de M Bisson, à partir de mars • MS/GS uniquement : Classe découverte du milieu marin du jeudi 22 au vendredi 23 mai à Asnelles. <p><u>- Élémentaire :</u></p> <p>Du CP au CM2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marathon de l'orthographe en faveur d'une association (action de solidarité du CP au CM2). Pour cette action de solidarité, les enfants ont un nombre de mots à apprendre adaptés à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). En décembre, les enfants feront la dictée. Les parents devront donner la somme d'argent correspondant à leur promesse de don multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants. La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association. L'an passé, c'est l'association Valentin Haüy qui avait reçu
----------------------------------	---

ce don. Cette année l'école va essayer d'aider une association qui soutiendrait l'Espagne (inondations)

- Piscine (piscine du Chemin Vert) :
 - Du 13 septembre au 29 novembre (10 séances) pour les classes de Mmes Blainville et Chancerel les vendredis matin

Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon, Mme Blainville et M. Demon)

- Utilisation de la bibliothèque d'Eterville avec l'aide de Mme Hirel le mardi et vendredi après-midi (45 minutes).
- Pratique du chant sous forme de chorale dans la salle polyvalente.
- Permis piéton : CE2
- Visite du parc Ornavik le vendredi 23 mai (visite guidée et ateliers)
- Echanges de services : enseignement de l'anglais et de l'EPS
- 100^{ème} jour d'école (peut-être un échange avec les GS)

Classes de cycle 3 (Mme Picard et Mme Chancerel)

- Cross du collège : date inconnue
- Découverte du collège de Verson (CM2) : en attente d'informations de la part du collège.
- Permis piéton : à programmer pour les CE2
- Permis Internet CM2 : à programmer
- Pratique du chant sous forme de chorale.
- Projet « école et cinéma ». Les enfants doivent se rendre trois fois dans l'année au cinéma « Le Lux » pour visionner des films qui seront travaillés en classe. « L'ÉTRANGE NOËL DE MR JACK »(21 novembre), « ROUGE COMME LE CIEL (VOSTFR) » et « JASON ET LES ARGONAUTES ».
- Projet d'éducation artistique et culturelle : Pulsations, représentation à la salle la Loco à Mézidon-Canon
- Classe découverte linguistique : estimation de 610 euros par enfant, voyage en Eurostar, départ lundi matin et retour jeudi soir

- Ecole entière :

- Projet cirque avec la compagnie Max et Maurice (calendrier à définir), 6 heures par élève, avec des ateliers de découverte et de pratique, ainsi que la mise en scène du spectacle de fin d'année.
- Semaine du court métrage

<p>Manifestations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonies du 11 novembre • Marché de Noël : 13 décembre à partir de 16h30, avec des chants proposés par les classes. • Carnaval : samedi 29 mars 2025, rendez vous à 10h15, départ à 10h30, thème du cirque. • Marché de printemps : dimanche 27 avril 2025 • Fête d'école : vendredi 27 juin en soirée <p>- Manifestations de l'APEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ventes de viennoiseries : janvier et février 2025 • Vide grenier : 14 septembre 2025
<p>Coopérative scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes 2023/2024 de coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE. • Participation des familles 1210 euros • 363,64 euros d'adhésion <p>Actuellement, le solde au 30 septembre de la coopérative de l'école s'élève à 5590,47€. (Sans avoir comptabilisé les dons de cette année). C'est Mme Barbanchon qui est mandataire. L'APEE participera à l'ensemble des projets des classes.</p>
<p>Mise en œuvre du projet d'école, évaluation d'école</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet d'école 2020/2025 a été validé en janvier 2020. 4 axes servaient de points de départ aux actions à mettre en place : <p>AXE 1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle AXE 2 : Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves AXE 3 : Amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, partenariat, ...) AXE 4 : Education artistique, culturelle et sportive et culture scientifique et humaniste</p> <p>Notre école est porteuse de valeurs mises en avant par le label E3D (école en démarche de développement durable : le projet de l'année portera sur la biodiversité). L'école a reçu l'année dernière sa labellisation de niveau 2.</p> <p>Notre projet d'école actuel doit être renouvelé lors de la prochaine rentrée scolaire en 2025. A cet effet, une évaluation d'école a lieu cette année (ce sera le cas désormais tous les 5 ans). Cette évaluation se déroule en 3 temps :</p> <p>1- L'autoévaluation, qui est en cours, et qui s'appuie sur le cadre environnemental de l'école et sur le point de vue de tous les partenaires et usagers (enfants, parents, personnels). Un rapport de cette autoévaluation sera adressé à une équipe d'évaluateurs externes.</p>

	<p>2- La visite de l'équipe d'évaluateurs externes (premier semestre 2025). Suite à cette visite, un rapport d'évaluation sera rédigé.</p> <p>3- A partir de ce rapport, rédaction du nouveau projet d'école (année scolaire 2025-2026)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Protocole pHARe • Livret de parcours inclusif (LPI) • ADAGE 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du contenu de ce protocole concernant le traitement du harcèlement : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents => proposé dans l'année par le collège - Participer aux temps forts du programme : journée non au harcèlement (7 novembre), Safer internet day (11 février, nous serons en vacances mais les dangers d'internet seront évoqués sur d'autres moments) et concours non au harcèlement. - Organiser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du Cp à la troisième. - Les élèves vont se voir proposer un questionnaire (entre le 8 et le 15 novembre) pour dire s'ils ont déjà été harcelés ou non. Ils vont servir de statistiques. • Rappel de la présentation du LPI : plateforme sur laquelle les enseignants indiqueront tous les dispositifs mis en place dans la scolarité pour les élèves à besoins spécifiques. • Rappel sur la présentation d'ADAGE qui est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil des élèves et éco délégués. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des élections de délégués de classe et d'éco délégués ont déjà eu lieu avant les vacances d'octobre. Les élections au CME vont avoir lieu le 14 novembre
<ul style="list-style-type: none"> • APC 	<p>Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Les APC ont lieu en maternelle deux fois par semaine (30 minutes) et en élémentaire à raison d'une heure par semaine de 16h30 à 17h30 en CE1/CE2 et deux fois 30 minutes lors de la pause méridienne pour les autres classes.</p>

	<p>A noter que M. Bisson est déchargé totalement des APC dans l'année. Mme Deslandes et Mme Bassetti se chargeront des APC de la classe de MS/GS.</p>
<p>Sécurité et équipement</p>	
<p>Sécurité</p>	<p>Le PPMS a été remis à jour en septembre. Ce document a pour objectif de déterminer les actions des enseignants et des élèves soit en cas de nécessité de confinement dû par exemple à une explosion de matière chimique, soit dans le cas d'intrusion malveillante ou attentat (confinement ou fuite). Un exercice PPMS va être organisé durant la période 2 (le 18 novembre). Un exercice PPMS risque majeur sera réalisé en période 3 Un exercice incendie a été réalisé en septembre et s'est bien déroulé. Un second exercice sera réalisé en 2025.</p>
<p>Travaux 2024 / 2025</p>	<p><u>Travaux réalisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de la porte de secours de la salle de garderie. • Installation de bancs dans la cour élémentaire • Traçage de marelles sous le préau en élémentaire et dans la cour de la maternelle • Installation de cimaises dans l'entrée de l'école élémentaire • Installation de filets anti-oiseaux dans les préaux <p><u>Travaux demandés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réparation électricité toilettes élémentaire • Revoir la sonnette pour qu'on puisse l'entendre dans toutes les classes <p><u>En attente :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le panneau de basket devait être installé le lundi 4 novembre mais il avait été demandé de l'installer sans que les élèves soient présents. C'est donc repoussé à une date ultérieure.
<p>Restauration scolaire et hygiène</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement de la garderie et de la cantine à la rentrée 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • La garderie a lieu le matin dans la classe atelier en maternelle, idem le soir pour les élémentaires et dans la salle de motricité pour les maternelles. • Il y a deux salles distinctes de restauration : une pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires qui mangent sur deux services.

Questions et informations diverses

Conseil municipal des enfants : Une présentation a eu lieu. Les inscriptions des enfants de CM1 et CM2 se terminent le 7 novembre, L'élection aura lieu le 14 novembre au matin.

Pour la cérémonie du 11 novembre, des enseignants seront présents et une marseillaise sera préparée en classe.

1- Serait-il possible d'insister auprès de l'école pour avoir de l'étude le soir ?

Un surcoût (embauche d'un service civique ou animateur) serait envisagé et nous ne sommes pas sûr que cela concerne beaucoup de famille, un questionnaire pourrait être proposé aux familles.

2-Est ce qu'une cohérence éducative est faite pour les élèves pour la cantine et l'école ? la surveillance de la récréation ?

Avant la rentrée, une réunion a eu lieu entre le personnel de la mairie et le directeur pour mettre en commun les règles de vie de la cour.

Le conseil des délégués amènera des affichages pour rappeler les règles de vies à tous les élèves.

3-Le prix de la garderie est le plus élevé de toutes les écoles du secteur par exemple Verson 1.37e les 30 minutes (pour le Qf le plus élevé), Louvigny 1.59e pour 30 minutes (idem pour le Qf) L'argument de la mairie d Eterville pour justifier le tarif est le goûter fourni. Ce tarif est trop élevé surtout avec plusieurs enfants à charge.

N'est-il pas envisageable de supprimer ce goûter ou de le proposer en optionnel (moyennant finance) ?

Le tarif de la garderie n'a pas augmenté pour cette année. Il faut oublier le gouter optionnel pour une meilleure gestion et une équité entre les enfants.

A retenir : la date des prochains conseils d'école :

Conseil numéro 2 : jeudi 6 mars 2025

Conseil numéro 3 : lundi 23 juin 2025

Emargement

Nom	Signature	Nom	Signature
M Bisson		Mme Séon	
Mme Chancerel		Mme Gautier	
Mme Bassetti		Mme Peslier	
Mme Barbanchon		Mme Quesnel	
M Demon		Mme Le Marois	
Mme Picard		M Marguerite	
Mme Blainville		Mme Jolivel	
Mme Limin		Mme Gasparini	

Mme Roy		M Saint	
Mme Barrett		Mme Leneveu	